DÉVELOPPEMENTS

Du Pudget des Dépenses

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

Pour l'Exercice 1840.

rumari.	. 750 672 75	THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF A STANDARD STREET, SEE SHAPE OF THE STANDARD STREET, STANDARD STANDARD STREET, STANDARD STANDARD STREET, STANDARD STANDARD STREET, STANDARD STANDA
7. ARE LETTER, 7.7		DÍGIGNATION DES DÉPEASES ET SERVICES.
	[
•		CHAPITRE Ier.
		Administration centrale (Personnel).
1 2		Traitement du Ministre
		Matériel.
}		Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses
		Frais de déplacement.
*		Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires
		Total du chapitre Ict fr.
		CHAPITRE II.
		Pensions et secours.
1	,	Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés
2	1	Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves
	ī	Les travaux de la commission mixte de liquidation n'étant pas encore arxivés à leur terme, l'allocation portée aux Budgets des années antérieures a été maintenue provisoirement.
}	a.	Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employes ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse
4	7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	Dotation en saveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu savorisés de la fortune. Indépendamment de plusieurs demandes en instruction, les titres de 177 légionnaires ont été reconnus. Jusqu'à présent 30 veuves ont obtenu des secours de 200 francs. — Le crédit de 1840 devra donc être réparti de la manière suivante: 10 Dotation de 250 francs, à 177 légionnaires
		Ensemble fi. 60,000 Ces données expliquent l'augmentation de 5,000 francs, poitée au Budget de 1840. Total de chapitre II fr.

(M DHS	CRÉBIAS	01111		CRIDIIS	
	Попс 1615 ГЕНТВИГЕ 1623,	nr 1640	луковечения (т. 1840.	desaurement Noues para 1810.	Observations
21,000 · 142,220 »	21,000 · · · · · · · · · · · · · · · · · ·)1 I))))		
20,000 "	29,000 »	,	ì		
2,000 »	2,000 "	п	n		
		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	n		
183.220 %	185.220 »	,	n		
8,000 »	8,000 "	20))		
m v					
7.370 80	7,570 80	п	2)		
5 000 °° 60,000 °°	5,000 ·	» 5,000 »	n	,	
80,570 80	75,570 80	5,000 »	Э		16

	n on and some of		THE KINIAN AND JUST	Lan
MATROPOSALICOE DLA VIOC.	111111111111111111111111111111111111111	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		CHAPITRE III.		
		Frais de l'administration dans les provinces.		
		PROVINCE D'ANVERS.		
	1.	Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	87,700	"
	B.	Traitements des employés et gens de service	39,800	В
	C.	Frais de route et de séjour	1,300	В
	D.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux	, ,,	
1	E.	Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	15,800	,
	F.	Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommagements des commissaires de milice.	21,677	,
	G.	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires.	•,	13
	H.	Dépenses imprévues	1,000	
		Total fr.	124,077	<u>"</u>
		E. Réduction de fr. 818 50 cs, comparativement au crédit de l'année 1839.		
		\ REPORTER.	, .f	ìr.

CREDITS demandes pour l'ENERGICE	CREDITS alloues POUR L'EXERCICE	DIFFÉ	RENCE	CRÉDITS definitivement alloués	Observations
1840.	1839.	DE 1840.	DE 1840.	POUR 1840.	
124,077 n	124,895 50	A	818 50		
124,077 s	124,895 50	»	818 50		

	BÉSTANTIAN DES BÉPEXSES ET SERVICES.	11 (9)
f	Report.	† *
	PROVINCE DE BRABANT.	1
37,700	Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	
47,575 1,700	Traitements des employés et gens de service	
» »	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux	
12,000	frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	2
24,300	Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommagements des commissoires de milice.	
9,100	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires	
1,000	Depenses imprévues	
	B. Majoration de 4,000 francs, comparativement au crédit de l'exercice 1839	
ons nouvelles de la plupart d re plusieurs c à remarquer q	Cette majoration est devenue nécessaire par suite de l'augmentation incessante de la besogne augmentation qui s'explique suffisamment par celle de la population, par les construction s'élèvent de toutes parts, par l'élan donné à l'industrie, par le siège du Gouvernement et de principales associations à Bruxelles. — Le gouverneur de cette province a déjà dû prendre ployés surnuméraires, afin d'assurer la marche régulière des affaires. — Il est d'ailleurs à les loyers sont plus chers à Bruxelles que dans les autres villes chefs-lieux du Royaume.	
ons nouvelles de la plupart d re plusieurs c à remarquer q	augmentation qui s'explique suffisamment par celle de la population, par les construction s'élèvent de toutes parts, par l'élan donné à l'industrie, par le siège du Gouvernement et de principales associations à Bruxelles. — Le gouverneur de cette province a déjà dû prendre ployés surnuméraires, afin d'assurer la marche régulière des affaires. — Il est d'ailleurs à	
ons nouvelles de la plupart d re plusieurs c à remarquer q	augmentation qui s'explique suffisamment par celle de la population, par les construction s'élèvent de toutes parts, par l'élan donné à l'industrie, par le siège du Gouvernement et de principales associations à Bruxelles. — Le gouverneur de cette province a déjà dû prendre ployés surnuméraires, afin d'assurer la marche régulière des affaires. — Il est d'ailleurs à les loyers sont plus chers à Bruxelles que dans les autres villes chefs-heux du Royaume.	
ons nouvelles of de la plupart of re plusieurs e à remarquer que.	augmentation qui s'explique suffisamment par celle de la population, par les construction s'élèvent de toutes parts, par l'élan donné à l'industrie, par le siège du Gouvernement et de principales associations à Bruxelles. — Le gouverneur de cette province a déjà dû prendre ployés surnuméraires, afin d'assurer la marche régulière des affaires. — Il est d'ailleurs à les loyers sont plus chers à Bruxelles que dans les autres villes chefs-heux du Royaume. PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE. Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	
ons nouvelles of de la plupart of re plusieurs e à remarquer que.	augmentation qui s'explique suffisamment par celle de la population, par les construction s'élèvent de toutes parts, par l'élan donné à l'industrie, par le siége du Gouvernement et de principales associations à Bruxelles. — Le gouverneur de cette province a déjà dû prendre ployés surnuméraires, afin d'assurer la marche régulière des affaires. — Il est d'ailleurs à les loyers sont plus chers à Bruxelles que dans les autres villes chefs-heux du Royaume. PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE. Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	
ons nouvelles of de la plupart of re plusieurs e à remarquer que.	augmentation qui s'explique suffisamment par celle de la population, par les construction s'élèvent de toutes parts, par l'élan donné à l'industrie, par le siége du Gouvernement et de principales associations à Bruxelles. — Le gouverneur de cette province a déjà dû prendre ployés surnuméraires, afin d'assurer la marche régulière des affaires. — Il est d'ailleurs à les loyers sont plus chers à Bruxelles que dans les autres villes chefs-heux du Royaume. PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE. Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial. Traitements des employés et gens de service. Frais de route et de séjour Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux.	
ons nouvelles of de la plupart of re plusieurs e à remarquer que. 37,700 39,800 1,730	augmentation qui s'explique suffisamment par celle de la population, par les construction s'élèvent de toutes parts, par l'élan donné à l'industrie, par le siège du Gouvernement et de principales associations à Bruxelles. — Le gouverneur de cette province a déjà dû prendre ployés surnuméraires, afin d'assurer la marche régulière des affaires. — Il est d'ailleurs à les loyers sont plus chers à Bruxelles que dans les autres villes chefs-heux du Royaume. PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE. Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial. Traitements des employés et gens de service. Frais de route et de séjour Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux. Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses.	3
ons nouvelles of de la plupart of re plusieurs e à remarquer que se. 37,700 39,800 1,730	augmentation qui s'explique suffisamment par celle de la population, par les construction s'élèvent de toutes parts, par l'élan donné à l'industrie, par le siége du Gouvernement et de principales associations à Bruxelles. — Le gouverneur de cette province a déjà dû prendre ployés surnuméraires, afin d'assurer la marche régulière des affaires. — Il est d'ailleurs à les loyers sont plus chers à Bruxelles que dans les autres villes chefs-heux du Royaume. PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE. Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial. Traitements des employés et gens de service. Frais de route et de séjour Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux. Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. Traitements et abounements des commissaires d'arrondissement, dédommagements des commissaires de milice.	3
sons nouvelles of de la plupart of re plusieurs e à remarquer que se de la plupart of the se de la plusieurs e de la plusieur e de la plus	augmentation qui s'explique suffisamment par celle de la population, par les construction s'élèvent de toutes parts, par l'élan donné à l'industrie, par le siége du Gouvernement et de principales associations à Bruxelles. — Le gouverneur de cette province a déjà dû prendre ployés surnuméraires, afin d'assurer la marche régulière des affaires. — Il est d'ailleurs à les loyers sont plus chers à Bruxelles que dans les autres villes chefs-lieux du Royaume. PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE. Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	3
ans nouvelles of de la plupart of re plusieurs e à remarquer que se	augmentation qui s'explique suffisamment par celle de la population, par les construction s'élèvent de toutes parts, par l'élan donné à l'industrie, par le siége du Gouvernement et de principales associations à Bruxelles. — Le gouverneur de cette province a déjà dû prendre ployés surnuméraires, afin d'assurer la marche régulière des affaires. — Il est d'ailleurs à les loyers sont plus chers à Bruxelles que dans les autres villes chefs-heux du Royaume. PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE. Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	3

2	(RÍDIIS demandes four l'extremes 1840.	CRI DITS		REVEE	CRÉDITS	Observations
	121,077	124,893 50	л	818 50		
	183.875 »	129,875 »	4,000	,		
	140.157 »	140,157 »))	11		
	397 ,609 "	394,427 50	4,000 »	818 50		17

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE. 1. Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du gressier provincial
Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du gressier provincial
B. Traitements des employés et geus de service. 41,500 C. Frais de route et de séjour 1,500
C. Frais de route et de séjour
C. Frais de route et de séjour
D. Loyer des locaux pour le gouverneur, la deputation du conseil provincial et les bureaux.
E. Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretion des moubles, éclairage, chaustage, menues dépenses
F. Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommagements des commissaires de milice
G. Indomnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de refractaires
H. Dépenses imprévues
Тотль
E. Réduction de 7,500 francs, comparativement au exédit de 1839. PROVINCE DE HAINAUT.
provincial
B. Traitements des employés et gens de service
C. Frais de ronte et de séjour
D. Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux
E. Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chaussage, menues dépenses
F. Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommagement des commissaires de milice
G. Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de refractaires
H. Dépenses imprévues
1. Deprises impretees

(RÉDHS	CRÚDIIS M. 11. TO REPENDICE 1039.	DILLÉ	REACE.	CRI DITS det alwement Bones in a 1049.	Observaéious.
397,609	294,427 30	4,0~()	0د 818		
142,748 »	150,248	33	7,500		
	,				
150,43 8 »	150,488 »	n)		
690,795 »	695,113 50	4,000 »	8,818 50		

14	11111111	DÉSIGNATION DES DEPENSES LE SERVICES.	
**********		Ruori.	,
		PROVINCE DE LIÉGE.	
	d.	Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	87,700
	B.	Traitements des employés et gens de service	43,800
	C.	Frais de route et de séjour	1,690
	D.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux	n
}	E.	Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	13,000
	F.	Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommagements des commissaires de milice	28,140
	G.	Indomnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de sauté en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires	9,000
	Н.	Dépenses imprévues	1,000
		Toral fr.	134,830
		PROVINCE DE LIMBOURG.	
	.1.	Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du gressier provincial.	87,700
	B.	Traitements des employés et gens de service	82,300
	C.	Frais de route et de séjour	1,430
	D.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux	897
ī	E.	Frais de burcau, d'impression, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	11,700
	F.	Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédomma- gements des commissaires de milice	18,648
	G.	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires	5,000
	1	Dépenses imprévues	1,000
	H.	page and the page	108,345
	H.	Tolal fr.	
	H.	F. Réduction de fr. 6,534 80 c ³ , comparativement au crédit de l'année 1839. G. — de fr. 2,800 " — — —	

	915.
690,795 " 695,113 50 4 000 · 8,318 50	
134,330 " 134,330 " "	
108,345 40 117,680 20 " 9,334 80	
933,470 40 947,123 70 4,000 » 17,653 80	18

AEBBRO PESABLICEDS DE LA FOL	1111154.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		20.
		Report. ,		fr.
		PROVINCE DE LUXEMBOURG.		
	d.	Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du gressier provincial	37,700	'n
	$\begin{bmatrix} B. \\ C. \end{bmatrix}$	Traitements des employés et gens de service	30,300 1,700	3)
	D.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux	5,000))))
8	E.	Frais de bureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage chauffage, menues dépenses.	1 / 000	
	F.	Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommage-	14,000	n
	G.	ments des commissaires de milice	20,991	»
	rr	tations de réfractaires	7,000	3)
	H.	Dépenses imprévues	1,000	»
		B. Réduction de		
		PROVINCE DE NAMUR.		
	4.	Traitements du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du gressier pro- vincial.	37,700	11
:	В.	Traitements des employés et gens de service	86,000	
	С. Д.	Frais de route et de séjour	2,090	n
9	E.	Frais de hureau, d'impressions, de reliure, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	10,003))
	F.	Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommage- ments des commissaires de milice	13,863	n
	<i>G</i> .	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siége le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires	6,940	
	H.	Dépenses imprévues	1,000))
		Total fr.	109,508))
		Frais de route et de tournées des commissaires d'arrondissement	, .	,
		TOTAL DU CHAPITRE III		fr.

CRÉDITS demandes	CRE CITS	DIFFE	11:11:5	chibits	
1018 L'+NFICICE		en vits an bedgin de 184),	15 MC 15 45 REDGEL PR 1849.	definitesement alloués pour 1040.	Observations ,
932,470 40	947,123 70	4,000 n	17,633 80		
117,691 »	130,800 →	1	13,109 »		
109,508 »	109,508 » 18,500 »	H 19	11		
1,179,169 40		4,000 »	30,762 30		
Différence en moins de la différence e	, après defalcation		62 80		

NUMURO DESABILLETS	litte R.V.	DÉSICNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE IV. Instruction publique.
2	A. B. C.	Frais des jurys d'examen pour les grades académiques
4 5 6		Frais d'inspection des athénées et des collèges
8	A. B. C.	Traitements des instituteurs dans les neuf provinces
		Total du chapitre IV fr.

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués		RENCE	CRÉDITS	Observations.
POLR L'INERCICE	1839.	en plus au budget ne 1840.	en moins au budget be 1840.	roir 1840.	
80,000 »	80,000 »))))		
590,348 n 10,000 n 8,800 n 113,000 n 5,000 n	590,348 n 10,000 n 8,800 n 113,000 n 5,000 n	ນ ນ ນ ນ	31 27 28		
275,000 » 20,000 »	275,000 » 20,000 »))))	3		
1,102,148 »	1,102,148 »	7)	23		19

NULIODES ARTICLES IN BELANDED	HITTERA.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE V.
		cultes. — Culte catholique.
	.1.	Traitement du cardinal-archevêque, des évêques, des vicaires-généraux, chanoines, direc- teurs et professeurs des séminaires, bourses et demi-bourses affectées aux séminaires et subsides pour les travaux à faire aux palais et séminaires épiscopaux.
		Archeveché de Malines
		Évéché de Bruges
		— de Gand
		— de Liége
		— de Namur
		— de Tournay
1	B.	Traitements des curés, desservants, chapelains et vicaires:
		Province d'Anvers
		— de Brabant
		— de la Flandre occidentale
		— de la Flandre orientale
		— de Hainaut
		— de Liége
		— de Limbourg
		— de Luxembourg
		de Namur
	C.	Subsides pour la construction, la restauration et l'entretien des égliscs et pres- bytères
		Toral fr. 3,906,047 = 1
		A et B. Les tableaux annexés aux nos 1 et 2 des Notes générales, insérées à la suite du Budget, indiquent l'emploi des allocations demandées. C. Dans le chiffre demandé à ce littera, il y a 40,000 francs pour les réparations qui s'opèrent à l'église des SSNichel et Gudule, à Bruxelles; 25,000 francs pour celles qui s'exécutent à l'église de St-Jacques, à Liége; 35,000 francs pour la restauration de la cathédrale de Tournay; 4,000 francs pour St-Rombaut, à Malines; 3,000 francs pour Ste-Gertrude, à Louvain; 6,000 francs pour Ste-Waudru, à Mons; 10,000 francs pour l'église primaire de Huy; 37,000 francs pour l'église de St-Martin, à Liége, et pour la cathédrale de Bruges. Culte protestant.
		•
2		Traitements et autres frais
		Culte israélite.
3		Traitements des Ministres et autres frais
		Total fr. 11,000 "
		A REPORTER fr-

	CRITHIS Character	CELINIS allones	Dilli	UNCE.	CREDIFS	Observations
	1840	1839	DI 1840 En tires ya vineel	18-18-10 11-18-10	10th 1840	
-						
						1
	`906,047 ··	4,016,150 »	»	110,103		
	48 000 "	80,000 »	ì	8 2, 000 »		
	11.000 "	10,000 »	1,000 »	33		
	,965,047 "	4,106,150 »	1 000 →	142,103 »		

ENTER DELINE	THE ADVENT	
NI WERD BESNEIGHS	1111111.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
		Secours.
\$		Secours à accorder aux membres des anciennes corporations religieuses (t aux ministres des divers cultes
		TOTAL DU CHAPITRE V fr.
		CHAPITRE VI.
		INDUSTRIE. COMMERCE, AGRICULTURE.
1		Industrie et commerce.
		Encouragements à l'industrie et au commerce; frais de rédaction et de publication de la statis- tique industrielle et commerciale
3		Primes pour construction de navires
		Primes pour construction de navires. — D'après les déclarations de mises en construction de navires de commerce, parvenues josqu'à ce jour au Mmistère de l'Intérieur, le nombre des navues à voiles, dont l'achèvement est présumé devoir avoir lieu en 1840, s'élève à 10, dont 15 seront doublés et chevillés en métal, et 4 à l'égard desquels le mode de doublage n'est pas indiqué. — Les premiers mesurent ensemble 3,595 tonneaux, sort à . 30 francs par tonneau . fr. 107,850 » Les seconds représentent ensemble 680 tonneaux, sort à . 24 francs par tonneau 16,320 » Plus pour un bateau à vapeur de 500 tonneaux, à raison de 40 francs par tonneau
		Fr. 144,170 »
		Pêche maritime. — Conformément au vœu de la Législature, le Gouvernement se dirige d'après les lois de 1818 sur la matière dans la répartition des primes ou encouragements alloués; mois, jusqu'ici, faute de fonds, il a été impossible d'allouer à chaque annement à la péche la prime intégrale de fr. 1,058 20 c ⁵ , instituée par ces lois en faveur de la péche de la morue Par exemple, en 1838, on n'a pu accorder que fr. 696 37 c ⁵ par armement. — Pour payer la prime entière, il eût fallu un crédit de fr. 60,782 92 c ⁵ , alors que le crédit ne s'élevait pour cette année qu'à 40,000 francs. A la vérité, cclui alloué au Budget de 1839 s'élève à 54,000 francs; mais, vu la progression (*) ascendante que suivent les armements chaque année, ce dernier crédit sera évidemment encore insuffisant, puisque déjà, en 1838, il ent été tel. — Il y a donc lieu de se ménager des ressources plus étendues pour 1840; cela est d'autant plus nécessaire que, comme on a eu lieu de reconnaître que la prime de fr. 21 16 c ⁵ par tonneau, accordée aux armements pour la pêche du hareng, est insuffisante, puisque cette pêche s'annihile de plus en plus, tandis que celle de la morne prospère; cette prime de fr. 21 16 c ⁵ par tonneau devra etre majorée pour 1840, ce qui ne manquera pas de rendre la dépense plus forte, si, comme il est à espèrer, ce genre de pêche fort intéressant, reprend quelqu'activité à la faveur de la majoration de prime projetée.
1		
		A REPORTER fr.

CRÉDITS	CRÉDITS	DIFFÉ		CRÉDITS	
demandés roun L'exencice 1840.	allonés Pour L'Extrace 1839.	UN FLUS AU EUDGLT DE 1840.	inmoinsaulungit de 1840.	definitivement alloués pour 1840.	Obscrvations.
3,965,047 »	4,106,130 »	1,000 »	142,103 "		
80,000 »	80,000 »))	D		
4,045,047 »	Ì	1,000 »	142,103 "		
Dissérence en moir de la dissérence e	s après défelcation en plus	141,	108 »		
400,000 » 150,000 » 60,000 »	220,000 » 85,000 » 54,000 »	180,000 » 63,000 » 6,000 »))))))		
					(*) Cette progression a été comme su depuis 1835 : 1835
610,000 л	389,000 »	251,000 »))		20

ACOURODISABILEE BE LA EOT.	IITH RA.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES		
		Repurt		fr.
		A griculture.		
A		Encouragements à l'agriculure Cette somme sera répartic de la manière suivante: 10 Écolo vétérinaire et d'agriculture de l'État. 137,000 y La majoration est nécessitée par le plus grand nombre d'élèves internes. Il a été de 108 en 1839, et l'on calcule qu'il sera augmenté de 40 à 50 en 1840. Cette majoration n'est, au reste, qu'une avance de fonds, puisqu'une somme égale de 22,500 francs sera portée en plus au Budget des Voies et Moyens, comme devant être payée par ces élèves nouveaux. Les recettes diverses de l'école, qui seront versées au Trésor en 1839, s'élèveront de 80,000 à 90,000 francs. 20 Jury d'examen pour l'admission à l'exercice de la médecine vétérinaire de Établissements modèles pour la culture du mûrier, l'éducation des vers à soie et la filature gratuite de la soie produite dans le pays; pépinières et distributions de mûriers, de graines de mûrier, de graines de vers à soie; primes instituées par l'arrêté Royal du 30 janvier 1832; achats de cocons produits par de particuliers, afin de les encourager en assurant un débouché à leurs produits. Le directeur des établissements modèles a proposé de supprimer son emploi, de vendre l'établissement de Meslin - l'Évêque, ciéé sous le gouvernement précédent, dans un sol peu propre à sa destination, et d'acheter, à la charge de le compléter et de le conserver comme établissement modèle, à ses frais et à son compte, celui d'Ecele, aux prix et conditions à établir en vertu d'une loi. — Cette loi est soumise aux Chambre Législatives, et si elle est adoptée, il ne sera pas fait emploi de l'allocation demandée. Il ne s'agira plus alors que d'y imputer les primes établies par l'arrèté Royal du 30 janvier 1832, relatif à la production de la soie. 4 Achat à l'étranger de plantes et graminées dont l'introduction dans notre pays peut être avantageuse, d'instruments aratoires perfectionnés, d'animaux domestiques, particulièrement de l'espèce bovine, pour l'amélioration des races indicènes.		'n
		tion des races indigènes		
	n	Total 449,500 s	-	
	B. C .	Société d'horticulture, à Bruxelles		1
		Avances pour les dépenses à faire sur le fonds d'agriculture détenu par le gou- vernement hollandais	. 80,000	
	D.	Supplément au 3me tiers du fonds de non valeurs, pour secours aux personnes réduites à la détresse par suite de pertes résultant d'événements de force ma jeure (feu du ciel, grêle, inondations, épizooties)	24,000	1
		TOTAL fr.	565,500	
		Bien que ce total ne présente, en apparence, qu'une diminution de 1,500 francs sur le dernière, l'économie est cependant en réalité de 24,000 francs, car la somme de 22,2 en plus pour l'école vétérinaire, n'est pas une dépense réelle, mais seulement, coi une avance de fonds qui sera restituée au Trésor au moyen du produit de la pension de Total ut chapitre VI	00 francs, par ninc il a été (3 élèves.	rté dit

CRÉDITS	CRÉDITS	DITFÉ	RENCE	CRÉDITS	
demandes roun blivencies 1840.	Nonés Pour l'exercice 1839.	en fivs an bunger de 1840.	er noissaulidelt ne 1840.	definitivement allones	Observations.
610,000 »	339,000 n	231,000 »	1		A STATE OF THE STA
				5	
563,500 »	567,000	n	1,500 -		
			-,043		`
,175 500 »	926,000 »	251,000 »	1,500 »	Million terrilaipendhorr Bauert de Allah de Million (1974) e primare	
Distérence :	on plus fr.	249,5	00 »		J

NUMERO MESARTICLES	LITTERA.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		CHAPITRE VII. Lettres, sciences et arts. — Fonds provenant des brevets. — Service de santé.					
		Lettres, sciences et arts.					
į	A. B. C. D. E. F. G. H. J. K.	Encouragements, souscriptions, achats					
2 3		Monument de la place des Martyrs					
4		des monuments					
્ ક		Service de santé					
		TOTAL DU CHAPITRE VII fr.					

2.3	CRLDUS No de	CRIDIIS		RLVE	CRÉDITS -	
	1840.		INTHES AU REDGEL DL 1840.	1840.	definitivement all mes	Observations
	A COMMENT OF THE PARTY OF THE P		en (inter-ex-sistence) zu zugeken zuen zuen zu zuen zuen zu zuen zuen z			PECO NO LATER DE SEC. NE PRESENTANT PROPERTIES PROPERTIES AND PROP
			!			
ļ						
	872,900 »	873,900	9	1,000		
			I			
					A A A MARINE TO THE STATE OF TH	
	23,000 →	25 000	23	н	Characteristics and the control of t	
	27,000 »	20,000 "	7,00 0 »	۱۱		
	25,000 »	25 000 »	"	n		
	45,000 »	45,000 ·	n	n		
	494,900 »	488,900 »	7,000 n	1,(00 »		21
	Différence	en plus. , fr.	6,00	0 "		

ALMERO DES VRIGIES	LITTLE	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE VIII.
		ARCHIVES DU ROYAUME.
1 2 3 4		Frais d'administration (Personnel)
6		obligé de passer avec le propriétaire de la maison servant de succursale aux archives, vu l'incertitude où il se trouve encore sur l'emplacement où pourra être transféré cet établissement national. La diminution de 300 francs opérée sur l'article 4 n'élève cette majoration qu'à fr. 37-04. Confection extraordinaire de cartons, de portefeuilles et de reliures.
		Depuis quelques années le classement des archives est poussé avec activité; d'importantes collections ont été tirées de la confusion où elles se trouvaient, mises en ordre et inventoriées; mais, à mesure que l'on classe des pièces, il faut des cartons ou des portesenilles pour les rensermer; il en est d'autres qui doivent nécessairement être reliées. Aujourd'hui, plusieurs collections n'ont plus besoin pour être entièrement classées, que de cette dernière formalité; c'est afin d'y pourvoir qu'un crédit extraordinaire de deux mille francs est demandé. Jusqu'ici, une somme a été annuellement prélevée pour cet objet sur le crédit ordinaire alloué pour le matériel des archives, et elle continuera de l'être, mais ce prélèvement ne saura suffire aux besoins actuels, et il y a urgence à opérer le classement définitif des archives mises en ordre.
7		Construction ou appropriation d'un bâtiment pour le dépôt des archives nationales La demande de ce crédit sera justifiée ultérieurement.
		Total du chapitre VIII fr.
		CHAPITRE IX.
		FETES NATIONALES.
Unique		Frais de célébration des fêtes notionales
		TOTAL DU CHAPITRE IX fr.
		CHAPITRE X.
		RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.
Unique		Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité.
		Total du chapitre X fr.

CRÉDITS demandes	CRÉDITS alloués	DIFTÉ	BEVOR	CRÉDITS	Observations.
EVER 1 EXTREMES	POUR L'ENERCIER 1839.	en ilis av audeli ng 1840.	n noins autunger de 1840.	Pour 1840.	
21.040	61.040				
21,330 » 2,600 ¬	21,350 ° 2,600 ° 1	n n))))		
4,000 »	4,000 "	>>	3)		
13,000 »	15,300 »	»	300 »		
3,500 »	3,162 96	837 01))		
2,000 »)1	2,000 5	P		
100,000 »	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	100,000 »	n		
		·			
148,430 »	46,412 96	102,337 04	300 n		
Differ not en plus	après defeleution de noins	102.0	37 04		
Ta timerence en a	1	, , ,			
50,000 »	40,000 %	10,000	ì		
	10.000	10.000			
ă0,000 »	40,000	10,600 з	1		
10,000 »	10,000 »	73	»		
10,000 и	10,000 »	я	э		

S I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	CHAPITRE XI.
	STATISTIQUE GÉNÉRALE.
Unigue	Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale
	Total du Chapiere XI fr.
	CHAPITRE XII.
	FRAIS DE POLICE.
. nique	Mesures de sûreté publique
	Total of chapitre MI fr.
1	CHAPITRE XIII.
	DÉPLASES DIVERSES ET EXTRAORDINAIRES.
	Jeux de Spa.
5	Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses
	Total
	Un premier subside de 20,000 francs, en faveur de la commune de Spa, sut alloué au Budget de 1839. Ces sommes doivent servir à faire restaurer les monuments et notamment les fontaines de cette localité. Des devis estimatifs de ces travaux portent la dépense à sr. 80,453 21 cs. Un ingénieur, envoyé sur les lieux par le Gouvernement, a reconnu que l'exécution des réparations urgentes et indispensables occasionnera une dépense de 55,000 francs environ, l'état financier de la ville de Spa ne lui permet pas de supporter cette charge; il est dès lors nécessaire que le Gouvernement vienne à son secours.
3	Frais d'acquisition, pour compte de l'État, d'une maison qui était enclavée dans l'hôtel de l'administration provinciale d'Anvers
	Une maison ayant appartenu en dernier lieu à la succession Van Voorst, se trouvait enclavée dans les bâtiments du Gouvernement provincial d'Anvers. Ce voisinage présentait des inconvénients réels pour la sûreté et la tranquillité de l'hôtel; il gênart en outre les communications de la partie des bâtiments occupés
	sûreté et la tranquillité de l'hôtel; il génait en outre les communications de la partie des bâtiments occupés A REPORTER

e CE	Alexander of the second	was the same street and their		Articles and the seal of decimens of the	الكارداء عدم الماستناليس مدا درد	Branch Activities him a second statement
		(1,[5	1)11.1.1	P1 x(1	(a 3 D) 13	
		JI N		- /	¥	$O(k_0)$, $O(k_0)$
	TOTA ("CVE) CICE	I I I I LII LICE	ENTILIS AU TITCEL	דו נזו זג צרו וי רו		Observations
	1840	1 30	(+ 1870	11-18-40	101 1 1840.	1
	THE PERSON OF SUPPLIES ASSESSED.	TILLIPALITATE OF THE SEPTEMBER	Constitution and a residence of the second s	MI MANAGEM TOPEM TEACHER MANAGEM SOLARS AND		。 《名人成立方元·宋·韦·王·赫尔·托达··赫尔·森·北亚·王·克·斯·斯·斯·斯·斯·斯·斯·斯·斯·斯·斯·斯·斯·斯·斯·斯·斯·斯
	0.000	= 700	0.400			
	10,000	7,600 ,	2,500 »)		
	10.000	# Y00	0.200			
	10 000 »	7,500 »	2,500)		
		WARRANT STREET, AND ADDRESS OF THE PARTY OF	COLUMN THE PERSON AND DESCRIPTIONS	THE PARTY OF THE P		
	80,000 »	80,000 »	31	n		
	,	, 				
	00.000	00.000				
	80,000	80,000 »	n	'n		

				}		
	0.000	2 22 0				
	2 220 » 20,000 »	20,000)) 	n		
	20,000 "	20,000	n	,"		
	15,150	11	15,150 ,	n		
	0= 0=0	00.000	10 400			
	37,370 »	22,220 »	15 ,1 50 »	11		22
ı	•	-	ı		•	

	Z. M. W. W.	The state of the s
	< 11	UL'ION DES BÉTURSES ET SERVICES.
		Rerest fr.
3		par le Gouverneur avec celle cu se trouvent les bureaux. Cette maison ayant éte exposée en vente publique dans le courant du mois de mai dernier, il parut utile de profiter de cette occasion, et le Gouverneur fat autorisé, sur sa demande, à faire l'acquisition de cette propriété, sous la réserve expresse de l'epprobation vitéricure du l'our oir Législatif. La maison fut acquise, mers cette clause ne pat être misérée dans l'acte de vente à cause qu'elle eut lieu par recours public, de sonte que l'acquisition est définitive. Le revenu cadastral de cet immemble est de 400 francs, et, vu sa situation au centre de la ville, il y avait lieu de crère qu'il pourrait s'elever au prix de 20,000 francs. — Cependant le Gouvernement l'a obtenu pour le prix modique de 13,500 francs, auxquels il faut ajonter 1650 francs pour la reprise obligée de quelques membles, les frais de la vente et les intérêts de ces deverses sommes qui ont été avancées par la province, à raison de 4 p. et, jusqu'à l'époque du parement, ce qui porte à un total de fr. 15,150 la dépense résultant de cette acquisition
4	1	Subside à la province de Brabant pour la construction d'une caserne de gendarmerie à Bruvelles.
		L'importance qu'à acquise la ville de Biuxelles en devenant le siège permanent du Gouvernement, et le développement qu'elle reçoit chaque jour par les constinctions nouvelles qui s'élèvent dans les faubourgs, exigent que l'action de la police soit en meme temps plus active et plus puissante. Le Gouvernement s'est vu dans la nécessité d'augmenter l'effectif de la compagnie de gendaimeire du Brahant de 13 gendaimes à cheval et de 13 gendaimes à pied, qui seront placés dans la brigade de Bruxelles. Comme il y a impossibilité de loger dans la caserne actuelle les 26 gendaimes dont le personnel de la brigade a été augmenté, et que, d'autre part, les bâtiments actuels sont dans un très-mauvais état et ne sont plus propres à servir de logement, la députation permanente du Brahant a pensé qu'il était préférable de construire une caseine neuve, et s'est entendue a cet effet avec l'administration communale de Bruxelles, qui cède gratuitement le terrain nécessaire à l'établissement de la caseine. La dépense évaluée à 200,000 francs deviait être supportée par la province, aux termes de l'art. 61, no 21, de la loi provinciale. Toutefois la députation permanente du conseil provincial, se fondant sur ce que l'augmentation déciètée par l'arrêté précité est principalement motivée par des considérations d'un intéret général, a sollicité le Gouvernement de l'aider à supporter une dépense aussi considérable. — Le subside proposé par le Gouvernement est modéré, et les motifs allégués par l'administration provinciale le justifient.
		Total DL CHAPITRE XIII fr.
		CHAPITRE XIV.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
Unique		Credit ouvert pour les dépenses imprévues
		Total DL CHAPITRE XIV fr.

Marie					THE CONTRACTOR OF STREET STREET, STREE
ارا د ارا د	100 TES 1.	Fyms a liver		CRÍDIES de ainem estas foir 1840.	Contract of
17,370	22,720	1.5,1.50	the second se		
86,000 »	33	80,000 »	71		
67,870 »	22,220 "	45,150 »	n		
30,000 »	30,000 »	»	3		
30,000 »	30,000 »))	n		

V + ko 148 CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SCRVICES.
	Récapitulation.
Cuapiere f.	Page 60. — Administration centrale
II.	» ib. — Pensions et secours
III.	» 62. — Frais de l'administration dans les provinces
IV.	» 72. — Instruction publique
_ V,	, 74. — Cultes
VI.	» 76. — Industrie, commerce, agriculture.
- VII.	80 Lettres, sciences et arts, etc
VIII.	³ 82. — Archives du Royaume
IX.	" ib. — Fètes nationales
X.	» ib. — Récompenses honorifiques et pécuniaires.
XI.	84. — Statistique générale
XII. XIII.	» ib. — Frais de police.
- XIII.	» ib. — Dépenses diverses et extraordinaires
Al Y.	» 86. — Dépenses imprévues
	Total général

CRÉDITS derimités roin L'imédice 1840.	CRÉDITS alloués rour L'exercice 1839.	DIFTÉ LN PILS AU LL DGLT DE 1840,	RENCE EN MOINS AU DA PGELL BE 1840.	CRÉDITS difinitivement illoués roth 1840.	Observations,
185,220 " 80,370 80 1,179,169 40 1,102,148 " 4,043,047 " 1,175,300 " 494,900 " 148,430 " 50,000 "	1,102,148 » 4,186,150 » 926,000 » 488,900 » 46,412 96 40,000 »	3,000 » 5,000 » 3 249,500 n 6,000 n 102,037 04 10,000 »	" 26,762 80 " 141,103 " " " " "		
10,000 » 10,000 » 80,000 » 67,370 » 30,000 »	10,000 » 7,500 » 80,000 » 22,220 » 30,000 »	3,500 n n 45,150 n	n n n n		
	8,406,033 46	420,187 04 25 2 ,82	167,865 80		

CHAPITRE V.

Ant. 1er, Litt. A.

CULTE CATHOLIQUE.

TABLEAU indiquant la répartition du crédit demandé sous le litt. A de l'article 1^{cc} du chapitre V.

désignation des dépenses.	NOMBRE.	TRAITEMENT	TOTAL.
ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.			
Praidement de condinal quebens		20.000	30,000
raitement du cardinal-archevêque	2)	30,000 »	30,000 4,600
- (» •	n 9 enn	10,800
licaires-généraux	3 12	3,600 » 2,400 »	28,800
Personnel du séminaire.	1 2	2,400 n	8,000
Bourses du séminaire.	16	,, 423 28	6,772 4
Demi-bourses	50	211 64	10,582 0
ravaux aux bâtiments, dépenses imprévues	n	»	7,945 5
			107,500
évêché de bruges.			,
reitement de l'évêque	,,	14,700 »	14,700
bonnement pour frais de tournée et de secrétariat.))	"	4,200
icaires-génésaux	2	3,200 »	6,400
hanoines	8	2,000 »	16,000
ersonnel du séminaire	1;	22	8,000
Bourses du séminaire	11	423 28	4,658 08
emi-bourses	25	211 64	5,291
ravaux aux bâtiments, dépenses imprévues	"	11	9,252 9
			68, 500 >
ÉVÈCHÉ DE GAND.			
raitement de l'évêque	»	14,700 "	14,700
bonnement pour frais de tournée et de secrétariat	נל	>>	4,200
icaires-généraux	2	3,200 "	6,400 →
hanoines	8	2,000 "	16,000
ersonnel du séminaire	3 1	1)	8,000
ourses du séminaire	14	423 2 8	5,925 92
emi-bourses ,	25	. 211 64	5,291 "
ravaux aux bâtiments, dépenses imprévues	,,	31	4,783 08
			65,300

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	VOYBRL.	TRAIFTNENT INDIVIDUAL.	TOTAL.		
évêché de Liége.					
Traitement de l'évêque	,,,	14,700 "	14,700 "		
Abonnement pour fiais de tournée et de secrétariat))	"	4,200 »		
Vicaires-généraux	2	3,200 »	6,400 »		
Chanoines , ,	8	2,000 »	16,000 v		
Personnel du séminaire	u	, ,	8,000 "		
Bourses du séminaire	14	423 28	5,925 92		
Demi-hourses	28	211 64	5,925 92		
Travaux aux bâtiments, dépenses imprévues	15	"	3,348 16		
ÉVÊCHÉ DE NAMUR.			64,500 »		
EVECUE DE NAMON.					
Traitement de l'évêque	, ,	14,700 »	14,700 »		
Abonnement pour fiais de tournée et de secrétariat	13	n	4,200 »		
Traitement d'un secrétaire	>>	1,260 »	1,260 »		
Vicaires-généraux	2	3,200 »	6,400 »		
Chanoines	8	2,000 »	16,000 »		
Personnel du séminaire	>>	23	8,000 "		
Demi-bourses	54	211 64	11,428 57		
Travaux aux bâtiments, dépenses imprévues	1)	13	2,511 43		
ÉVÊCHÉ DE TOURNAY.			64,500 "		
Traitement de l'évêque	,,	14,700 »	14,700 »		
Abonnement pour sais de tournée et de secrétariat	į.	»	4,200 »		
Vicaires généraux	2	3,200 n	6,400 »		
Chanoines	8	2,000 "	16,000 "		
Personnel du séminaire ,	31	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	8,000 »		
Bourses du séminaire	11	423 28	4,656 08		
Demi-hourses	35	211 64	7,407 41		
Travaux aux hâtiments, dépenses imprévues	"	13	3,136 51		
			64,500 »		
		1			

Récapitulation.

Archev	èche	é de Ma	lin	es						fr.	167,500	7)
Évěché	de	Bruges									68,500	þ
	$d\mathbf{c}$	Gand									65,300	Э
	de	Liége									64,500	n
											64,500	
	de	Tourna	y							•	64,500	H
					,	Готл	ΛL,			ſr.	434,800))

CHAPITRE V.

Aur. 1er, Lire. B.

CULTE CATHOLIQUE.

TABLEAU indiquant la répartition du crédit demandé sous le litt. B
. de l'article 1er du chapitre V.

désignation des dépenses.	NOMBRE. (*)	TRAITEMENT INDIVIDUEL,	TOTAL.	
ANYERS.				
Curés de 1ºº classe	10	2,047 50	20,475 »	
— de 2º classe,	11	1,365 »	15,015 »	
Desservants	127	787 50	100,012 50	
Chapelains	43	500 »	21,500 "	
Vicaires	195	500 n	97,500 "	
Suppléments de traitements	5	23	1,340 "	
Dépenses diverses et imprévues (**)	>,	23	23,500 28	
			279,342 78	
A déduire pour revenu de cure	>>	>>	887 78	
			278,455 n	
BRABANT.				
Curés de Ire classe.	12	2,047 50	24,570 »	
— de 2º classe	17	1,365 »	23,205 v	
Desservants	280	787 50	220,4 80 »	
Chapelains	97	წ00 »	48,5 00 ==	
Vicaires	268	500 »	134,000 11	
Suppléments de traitements	21	23	4,875 »	
Dépenses diverses et imprévues	37	>>	27,000 59	
			482,610 59	
A déduire pour revenu de cure	19	,,	1,661 59	
			480,949 "	

^(*) Cette colonne ne contient pas les places ayant également droit à un traitement, qui, d'après les prévisions, ne seront pas occupées en 1840.

^(**) Ces sommes sont destinées aux dépenses diverses et imprévues qui pourraient se présenter; à doter, au besoin, de nouveaux postes, et à étiger en succursales un certain nombre de chapelles dont le besoin se fait sentir depuis longtemps; elles serviront encore à faire face aux traitements des postes vacants qui seraient remplis dans l'année, et à payer les coadjuteurs qui, en vertu de la loi du 9 janvier 1837, combinée avec l'art. 15 du décret du 17 novembre 1811, ont droit à un traitement de 500 francs. La majoration de ces chiffres pour les différentes provinces, a été facilitée par la déduction opérée des traitements dus pour les parties cédées, dans le Limbourg et le Luxembourg.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	NOMBUL.	TRAITIMENT	TOT \L	
FLANDRE OCCIDENTALE.				***************************************
Curés de 1re classe	19	2,047 50	38,902	50
- de 2º classe	17	1,365 "	23,205	12
Dessorvants	220	787 50	173,250	*)
Chapelains	4	500 »	2,000	1)
Vicaires	249	500 "	124,500	•
Suppléments de traitements	1	>>	682	50
Dépenses diverses et imprévues	13	33	21,500	49
		1	384,040	49
A déduire pour revenu de cure	,,,	,,,	954	
•				
FLANDRE ORIENTALE.			383,086))
Curés de 1re classe	21	2,047 50	42,997	50
— de 2º classe		1,305 "	21,840	11
Jesservants	270	787 50	212,625	33
Chapelains	10	500 »	5,000	12
Vicaires	246	500 "	123,000	3)
Suppléments de traitements	1	71	262	50
Dépenses diverses et imprévues	"	>>	22,500	58
			108 205	
A déduire pour revenu de cure	,,	,,,	428,225	58
			428,215	13
HAINAUT.				
Curés de 1re classe	5	2,047 50	10,237	50
— de 2º classe	28	1,365 »	38,220	23
Desservants,	372	787 50	292,950	33
Chapelains	18	500 n	9,000	13
Vicaires	150	500 "	75,000	1)
uppléments de traitements	9	n	3,752	50
Dépenses diverses et imprévues	»	>>	22,000	07
			451,160	07
A déduire pour revenu de cure	n	1)	544	07
			450,616	»
LIÉGE.				
Corés de 1re classe	6	2,047 50	12,285	1)
de 2º classe	18	1,365 "	24,570))
Desservants	262	787 50	206,325	1)
Chapelains	92	500 »	46,000	>>
Vicaires	140	500 »	70,000	33
iuppléments de traitements	5	23	1,904	
depenses diverses et imprévues	>>	ъ	23,500	92
			384,585	84
A déduire pour revenu de cure	»	'n	•	84
			384,516	*

Grandstandstands in ether the standard by the standard standard of the standard standard standard.	Linear or order to	TETLE PROPERTY.	Tarrandeliceal	
DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	NOTERE.	TRAITEMENT	TOPAL.	
LIMBOURG.	A THE CONTROL OF SHEET AND SHEET SHEET AND SHEET	AND THE THE THE STATE OF THE ST	and the state of t	T in Laboration.
Curés de la classe	3	2,047 50	6,142	50
— de 2º classe		1,365 "	12,285	23
Desservants,	129	787 50		50
Chapelains	sı	500 0	40,500	**
Vicaires	110	500 »	55,000)
Suppléments de traitements	2)))	525	2)
- ·		,,		44
Dépenses diverses et imprévues	"	, "		
			237,040	4.4
A déduite pour revenu de cure))	111	372	11
			020.000	
LINEMBONEO			230,66S))
LUXEMBOURG.				
Curés de 1re classe	1	2,047 50	2,047	50
— de 2º classe,	19	1,365 »	25,935	ч
Desservants	233	787 50	183,487	50
Chapelains	50	500 »	25,000	13
Vicaires	51	500 n	25,500),
Suppléments de traitements	1	31	262	50
Dépenses diverses et imprévues	>>	,,,	21,590	31
			283,732	50
A déduire pour revenu de core)))11	363	50
			283,369))
NAMUR,			200,000	
Curés de 1re classe	2	2,047 50	4,095	11
— de 2º classe,	15	1,365 »	20,475))
Desservants	253	7 87 50	,	50
Chapelains	55	500 »	27,500	31
Vicaires	46	500 »	23,000	>>
Suppléments de traitements	5	'n	1,602	70
Dépenses diverses et imprévues	"	71	19,500	25
			295,400	45
A déduire nous revenu de como	1)		255,400	
A déduire pour revenu de cure	"))	~	
			295,373	11
		1		data da districa

Récapitulation.

Province	d'A	nvers .		1					. 1	r.	278,433	,
	de	Brabant				,					480,949	٠,
	de	la Flanc	lre	oc	cid	ent	ale	•			383,086	1
				or	ien	tale	·				428,215	1
	de	Hainaut									430,616	٦,
******	de	Liége									384,516))
	de	Limbou	rg .								286,668	,
-	de	Luxemb	om	gr							283,869	,1
	de	Namur.			•					•	295,378	21
			To	1 1 [. •			,		fr.	3,221,247	,

CHAPITRE V.

ARTICLE 2.

CULTE PROTESTANT.

TABLEAU indiquant la répartition du crédit demandé à l'article 2 du chapitre V.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	DOMICILE.	MONTANT bu traitement ou subside.	Observations.
ANYERS.			
Pasteur protestant	Anvers.	4,000 »	
2º pasteur protestant (section flamande)	Id.	600 »	
Chantre-sacristain	Id.	400 »	
Subside pour frais de culte	1)	1,000 »	
Pastour anglican	1 d.	2,000 "	
		8,000 »	
BRABANT.		,	
D 1	Bruxelles,	4410	
Pasteur protestant	Didxeries.	4,410 "	
Supplément de traitement au même pour se procurer un coadjuteur	Id.	1,500 »	
Lecteur et chantre	Id.	840 »	
Sacristain	Id.	210 »	
Organiste	Id.	210 "	
Subside pour frais du culte	1)	500 »	
Pensions des enfants du pasteur	>>	634 92	
Pasteur anglican de la chapelle du Musée	Id.	2,000 "	
Pasteur anglican de la chapelle de St-Georges.	Id.	2,000 n	
		·	
THE LAND BY A COLUMN THE A STATE OF THE ASSET		12,304 92	
FLANDRE OCCIDENTALE.			
Pasteur anglican	Bruges.	2,000 »	
Pasteur anglican	Ostende.	2,000 »	
		4.000	
FLANDRE ORIENTALE.		4,000 »	
Pasteur protestant	Gand.	2,940 »	
Marguillier	Id.	420 "	
Subside pour loyer du temple	Id.	423 28	
Pasteur protestant	Maria-Hoorebeke.	420 »	
Narguillier	Id,	400 »	
		4,603 28	

Entry (with the proof of the Control	The strings of the second	29 - 1.12 (C. 18. 18. 18. 18. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.	geografication (model).
DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	DOTICILE.	MONIANT DE RATE CLASS OU SUISIDE	A THE RESERVED THE SET WESTERNAME.
HAINAUT.		1 [
Pasteur pretestant	Mons, Dour et Pâturages. Dour. Id. Tournay et Rongy. Tournay. Rongy.	2,630 " 52 91 210 " 2,940 " 210 " 210 " 952 38 7,205 29	
Pasteur protestant	Liége. Id.	2,400 n 425 n	
Subside pour frais du culte et instruction des enfants pauvres	ld. "Verviers et Hodimont. Id. Dalhem. Spa.	920 " 105 S2 3,276 " 630 " 210 " 1,200 "	

Récapitulation.

Province	d'Anvers		. fr.	8,000
	de Brabant			12,304 92
	de la Flandre occidentale			4,000
_{ph} of the confess	de la Flandre orientale			4,603 28
	de Hainaut			7,205 29
	de Liége	•		9,166 82
	Total.		. fr.	45,280 31
	Dépenses diverses et imprévues.			2,719 69
	Crédit demandé.	•	, fr.	48,000 "

CHAPITRE VEL.

LITTERA G.

Administration du Conservatoire Lloyal de Musique.

Bruxelles, le 12 octobre 1839.

Monsieur le Ministre,

Le conservatoire royal de musique de Bruxelles a justifié la protection dont l'entourent les Chambres législatives et le Gouvernement, par la production de quelques artistes distingués qui ont mis en honneur le nom belge dans toute l'Europe, et d'un grand nombre d'autres musiciens qui, comme professeurs, ou comme membres des orchestres, ont amélioré la situation de l'art, non-seulement dans la capitale, mais dans les provinces. L'orchestre du conservatoire offre depuis plusieurs années le modèle d'une exécution soignée, qui a développé le goût de la musique dans la population, et qui excite la sympathie publique en faveur de cette institution.

Parvenu à ces résultats, il nous a paru que nous ne devions pas les considérer comme le dernier terme de notre mission, et qu'il était de notre devoir de vous proposer tous les moyens que nous croyons propres à imprimer un mouvement de progrès à l'art musical. Le fâcheux état de la musique d'église a particulièrement fixé notre attention : nous nous sommes sérieusement occupés de rechercher les causes de la décadence d'une partie si importante de l'art, et les informations que nous avons recueillics nous ont démontré qu'elles résident surtout dans la rareté des bons choristes et dans l'impossibilité presque absolue de recruter le personnel chantant des églises.

Nous avons pensé que le meilleur remède, pour un mal si considérable, était d'instituer au conservatoire royal de musique, une classe de chant choral ou d'ensemble, où l'on admettrait un grand nombre d'élèves, déjà instruits dans la lecture de la musique, et dont les qualités vocales offriraient des chances de succès pour une éducation spéciale. Convaincus des bons résultats qu'aurait l'institution de cette classe, nous venons vous la proposer et nous vous prions de nommer pour cet enseignement un professeur distingué dans la direction de sociétés chantantes d'amateurs, et qui possède toutes les qualités nécessaires pour la mission que nous voudrions lui confier. A l'égard du traitement qu'il conviendrait d'attacher à ses fonctions, nous pensons qu'il ne peut être moindre de deux mille francs, à cause de la fatigue que doit éprouver le professeur dans l'instruction d'un grand nombre d'élèves, à qui l'on ne peut démontrer les qualités du chant que par l'exemple.

La nécessité de séparer absolument l'enseignement des élèves des deux sexes se fait apercevoir d'une manière d'autant plus sensible que beaucoup d'entre eux sont passés en quelques années de l'enfance à la puberté. Cette considération nous a conduits à reconnaître qu'il est indispensable d'établir dans le conservatoire une classe supérieure d'enseignement du piano, pour les demoiselles absolument distincte de celle des jeunes geus du sexe masculin. Nous avons pensé que le plus sûr moyen d'atteindre notre but, serait de confier cet enseignement à une dame, dont le talent répondrait à l'importance de ses fonctions, et nous avons rencontré les qualités que nous désirions chez une personne, professeur au conservatoire royal de Paris, que des arrangements de famille viennent de fixer en Belgique. Nous vous proposons, M. le Ministre, d'accorder à cette dame le titre de professeur de piano, pour les demoiselles, et de fixer, en considération de son talent distingué, son traitement annuel à la somme de quinze cents francs.

Mais attendu que le professeur de piano n'a cessé, depuis son entrée au conservatoire, de donner des preuves de zèle et de capacité, nous pensons qu'il ne serait pas juste de le laisser dans une position inférieure à celle du nouveau professeur de piano pour les demoiselles, et nous croyons devoir vous proposer de porter son traitement de 1,330 francs à 1,500, ce qui ne donnera lieu qu'à la légère augmentation de 150 francs par année.

Deux autres professeurs du conservatoire, qui nous sont enviés par l'étranger, et à qui des offres ont déjà été faites pour nous les enlever, méritent tout notre intérêt et votre protection. Nous ne pensons pas qu'il soit possible de reculer davantage l'élévation de leur traitement, et nous croyons devoir vous proposer de le porter à 1,500 francs pour chacun d'eux.

Par un arrêté spécial, vous avez accordé à M. Bosselet le titre de professeur adjoint pour l'enseignement de l'harmonie, en fivant son traitement à sept cents francs. Depuis lors ce jeune artiste a justifié votre confiance par ses succès dans les concours où ses élèves ont obtenu deux fois le premier prix et des seconds prix partagés. Il a quitté la direction des chœurs du théâtre pour se livrer entièrement à ses fonctions de professeur, et maintenant il fait deux cours, l'un d'harmonie écrite, l'autre d'accompagnement ou d'harmonie pratique. En récompense du zèle et de la capacité de M. Bosselet, nous vous proposons de lui accorder le titre de professeur d'harmonie, et de porter ses appointements à la somme de 1,000 francs.

Au mois d'octobre 1838 nous avons eu l'honneur de vous faire remarquer que le service intérieur et extérieur de l'école était devenu trop considérable pour qu'une seule personne pût y suffire, et nous vous avons demandé la nomination d'un second surveillant des classes; le bon ordre de l'école, la conservation du mobilier et la surveillance pour l'exactitude des professeurs et des élèves rendent aujourd'hui indispensable la nomination d'un surveillant spécial, qui aurait le titre de maître d'études. Nous avons l'honneur de vous proposer pour ces fonctions un ancien élève du conservatoire, qui nous paraît doué de toutes les qualités nécessaires à cet emploi. Nous estimons que son traitement doit être fixé à la somme de neuf cents francs.

Nous profitons de cette circonstance pour mettre sous vos yeux le tableau des cours qui se donnent au conservatoire jour par jour et dans leurs diverses périodes. Vous y verrez, Monsieur le Ministre, que le nombre de ces cours s'élève chaque semaine à cent et six, qui, à raison de 16 élèves pour chaque,

minimum presque constamment dépassé, donne un total de seize cent quatrevingt-quatre leçons individuelles par semaine, et arrive au chiffre énorme de soixante-dir mille sept cent vingt-huit leçons dans les dix mois de l'année scolaire.

Or, si l'on compare ce chiffre à celui du subside voté par la Législature en faveur du conservatoire, on trouvera que le prix de chaque leçon individuelle est d'environ trente centimes, qui, à raison de trois leçons par semaine, donne un total de quarante francs pour chaque élève dans l'année scolaire. L'éducation musicale complète d'un artiste n'exigeant au maximum que six années d'études, il en résulte que cette éducation ne coûte à l'État que 240 francs, même pour former un artiste de premier ordre.

Nous avons cru, Monsieur le Ministre, que ces aperçus ne seraient pas sans intérêt pour vous, et que vous pourriez y puiser des renseignements utiles. Nous y joignons le Budget des dépenses nécessaires pour le service du conservatoire pendant l'année 1840.

Nous vous prions d'agréer l'assurance de notre parfaite considération.

Signé, Th. Fallon, président,
J. Engler,
Van Bellinghen,
Walkiers de Vlieringhen,
M.-J. Robyns,
Blaes de Donder,
Fétis, directeur,
Ed. Stevens,

TABLEAU

DLS

Cours du Conservatoire Royal

DE MUSIQUE.

	1 12 7 17 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Cocca (Correr	DECKETTE PÉRIORIE de 10 houses a taldi.				
1	The structure of course	PROILSSEERS	DÉSIGNATION DIS COURS.	PROILSSTERS			
er i stra	1 Volen, clase supériente. 2 Vi lon, clas octément 3 Clarinotte 4 Bascon 5 Violoncelle, classe elém.	M. Meerts, professear M. Steveniers, répétitear. M. Bachmann, prof. M. Borini, prof. M. Warot, prof. adjoint.	6 Lecture musicule (¿m.c.) 7. Idem, classe (Iém. (id.). 8 Solfége élémentaire (id.). 9. Idem (demois.). 10 Éléments de piono (idem).	N. Von Relacant, profess. M. Demartin, rép M. Van Volsein, rép. Mile Peyrard, rép. Mile Dyckmans, rép			
A BRIDE AND A SELL	19 Composition	M. Pétis, directeur. M. Wery, prof. M. Bertrand, prof. M. Friard, prof. M. Beekmans, prof. M. Demeurs, prof. adj.	25. Chant, M. Géraldy, prof. 26. Solfége élém. (demois.). 27. Idem (garçons). 28. Élém. de piano (demois.).	M. De Glimes, prof. supp. Mile De Haes, rép. M. Godineau, ainé, répé. Mile Wauters, rép.			
HERONEL.	38. Violon, classe supéi 39. Violon, classe élément. 40. Clarinette 41. Basson	M. Meerts. M. Steveniers. M. Bachmann M. Borini. M. Warot.	43. Lecture musicale (garç.). 44. Idem classe élém. (idem). 45. Solfége élément. (idem). 46. Idem (demois.). 47. Éléments de piano (idem).	M. Van Helmont. M. Demartin. M. Von Volsem. Mile Peyrard. Mile Dyckmans.			
OTT AND THE PARTY AND THE PART	54. Composition	M. Fétis. M. Wery. M. Bertrand. M. Friard. M. Beckmans. M. Demeurs.	60. Chant, M. Geraldi 61. Sulfige élém. (demois) 62. Idem (garçons). 63. Eléments de piano (idem).	V. De Glimes. V. De Haes. M. Godineau, aîné. Mic Wauters.			
S ENDEREDA.	70. Violon, classe supérieure. 71. Violon, classe élément. 72. Clarmette 73. Basson	M. Meerts. M. Stevemers. M. Eachmann. M. Boron. M. Warot.	75. Lecture musicale	M. Van Helmont. M. Demartin. M. Van Volsem. Mus Peyrard. Mus Dyckmans			
SAMEDI.	88. Composition	M. Fétis. M. Wory. M. Bertrand. M. Friard. M. Beckmans. M. Demeurs.	94. Chant, M. Geraldy 95. Solfége élém. (demois.) 98. Idem (garçons) 97. Élém. de piano (demois)	M. De Glimes. Mis De Haes. M. Godineau, niné. Mis Wanters.			

. no and control	1. de midi a 2 heges.	CULLA 'E M. 1000, de 2 a 1 'euro-				
DESIGNATION DES COLLS	PRODUSSIERS	n DESIGNATION CONTRACTOR.	PROL CLERS			
11. Orgue	M. Tetis, directori. M. Tahou, prof. M. Godineau, jeune, rép M. Tadot, prof	15 Harmone (honnes) 16. Vocalisation (demoisel.) 17. Violon, classe elément. 18 Eolfége, classe élement.	H. Bosselet, prof Mor Hillen, rép M. Schubert, rep. M. Colignon, rép			
29 Piano, classe sup. (dem.) 30. Idem élém. (id.). 31. Idem idem (id.) 32. Solfége supér. (id.). 33. Solfége élément. (id.).	M. Michelet, prof Mic Hanciaux, rép. Mic Peyrard, rép. M. Batta, prof. Mile Marin, rép.	34. Pinno, classe sup. (hom.) 35. Accompagnement (id.). 36. Idem (dcm.) 37. Violoncelle, classe sup.	M. Michelot, prof. M. Bosselet. M. Meyne, 1ép. M. Demunck, prof.			
49. Flûte	M. Lahou. M. Godincau, jeune M. Iadot.	51. Vocalisation (demois.). 52. Violon, classe élément. 53. Solfége, classe élément.	Mile Hillen. M. Schubert. M. Colignon.			
64 Piano, classe élément. 65. Idem idem. 66. Solfége supérieur 67. Solfége élément	Mile Hanciaux. Mile Peyrard. M. Batta. Mile Marin	68. Accompagnement (dem.). 69. Violoncelle, classe supér.	M. Meyne. M. Demunck			
80. Orque	M Fétis. M. Lalion. M Godineau, jeune. M. Ladot.	84. Harmonie (hommes) 85. Vocalisation (demois.)	M. Bosselet, Mile Hillen. M. Schubert. M. Colignon.			
93. Piano, classe supérieure. 99. Idem classe élément 100. Idem idem . 101. Solfége supérieure 102. Solfége élémentaire	M. Michelot. Mile Hanciaux. Mile Peyraid. M. Batta. Mile Varin	103. Piano, clas. sup. (hom.). 104. Accompagnement (id.). 105. Idem (demois.). 106. Violoneelle, clas. sup.	M. Michelot. M. Bosselet M. Meyne. M. Demunck			

A Transcription of the Company of th

Conservataire Royal de Musique.

PROJET DE BUDGET DE 1840.

dépenses.

Personnel.		Depenses diverses				
MM. Félis	4,000	» Entretien de la salle de la commis-				
Geraldi		» sion administrative 95				
Wery		Chauffage				
Michelot		" Objets de nettoyage 135				
Bertrand		» Poèlier				
Balla		» Acquisition de musique 130				
Bachmann	* ^ ^ ^	» Copie de musique 800 »				
Beekmans		» Location d'un piano 180				
Borini		» Reliure des livres d'ecole 109				
De Glimes	1,000	Entretien du mobilier 150				
Demunck	1,000	» Peintre en bâtiments 120				
Friard		» Fournitures de bureau 245 ,				
Lados		» Gazette musicale				
Lahou	4 000	» Impressions 100				
Meerls	1 000	» Gaz 133 ,				
Van Helmont	1,000	Descriptions				
Bosselet	700	» Fournitures du luthier 150 .				
Accompagnateur	400	Achat d'instruments 800				
Warot		" Vitrier				
Demeurs		» Plombier				
18 répétiteurs à 200 francs.	0.400	" Gratification à Mr Foucart 200				
Gloden	1,200	» Achat d'an piano 1,600 ,				
Foucart		n				
Accordeur	200	» Total des dépenses diverses. 5,014 ,				
Souffleur	130					
Servante	223	Report du personnel 29,623				
Torse du personnel	29,628	тоты 35,242 "				
En ajoutant à ce total la somme à laquelle seraient fixées les nouvelles nommations demandées à Ur le Ministre par la lettre en date de ce jour						
	0	en aura pour total genéral 41,092 ,				
En soustrayant de ce chissre les subsides de la ville et de la province, Savois						
Il restera à demander au Gouvernement une somme de						
Trente-un mille cent vingt-neuf francs soivante-huit centimes, suivant procès-verbal de la séance du 12 octobre 1839.						

Pour copie conforme:

Le Secretaire-adjoint,

(Signé) GLODEN.